

eco

EDITION FRANCOPHONE



EDITION FRANCOPHONE

Abonnez-vous
gratuitement

ECO est publié par les ONG. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à la COP21 de Paris. Pour recevoir ECO par email chaque matin lors des négociations : envoyez un email vide à ecodiffusion-subscribe@rac-f.org mais aussi sur notre site www.rac-f.org/ECO-a-Paris-COP21 et sur Twitter [@RACFrance](https://twitter.com/RACFrance)

L'UE nage entre deux eaux

Saviez-vous qu'ECO possède le don d'ubiquité ? La plupart du temps, c'est très utile, mais parfois ça nous laisse complètement perplexe.

Prenez le cas de l'Union européenne hier. L'UE a souligné que les objectifs des Parties n'étaient pas assez forts, qu'il fallait revoir leurs ambitions à la hausse afin de respecter l'objectif garde-fou des 2°C et a proposé des modifications du texte allant dans ce sens. ECO est entièrement d'accord. Dans une salle différente, à la même heure, ECO a entendu d'autres parties soulignant que les objectifs n'étaient pas assez forts, qu'il fallait élargir leurs ambitions afin de respecter l'objectif

des 2°C. Les Parties ont donc suggéré qu'un groupe de contact se penche sur la question des objectifs pré-2020 et devinez-quoi : l'UE s'y est fermement opposée alors qu'à l'autre bout du couloir elle était en faveur d'un rehaussement des ambitions.

Est-ce que vous pourriez s'il vous plaît accorder vos violons ?

L'UE s'inquiète peut-être de ce qu'un groupe de contact de la CMP n'étudie que les engagements pris dans le cadre du Protocole de Kyoto, c'est-à-dire ceux d'un nombre limité de pays développés et non pas ceux de l'ensemble des Parties. Si c'était le

cas, ECO serait d'autant plus perplexe. Pourquoi n'avons-nous toujours pas entendu l'UE apporter son soutien à un processus de mise en œuvre accélérée lors des négociations du Workstream 2 ? Ce serait pourtant le cadre idéal pour en discuter.

Nous savons tous que les émissions doivent atteindre leur niveau maximal avant 2020 si l'on veut rester en dessous des 2°C. ECO espère donc voir aujourd'hui l'UE et les Parties s'étant opposés au groupe de la CMP (oui Norvège, oui Australie, c'est de vous dont on parle) apporter leur soutien à ce processus dans les décisions prises par le Workstream 2.

Ensemble, au même rythme

ECO ne doute pas que les intentions des États présents à Paris soient de limiter le réchauffement sous les 2 °C. Seulement l'alerte est donnée : nous sommes sur une trajectoire de 3 °C. Cela alors que même 2 °C est déjà une limite à ne pas dépasser. Comment renforcer les enjeux pour éviter la réalité d'un monde à +3 °C ? Selon ECO, de nombreux pays, notamment les pays développés, peuvent et sont prêts à aller au-delà de leurs contributions nationales (INDCs). Mais elles sont aussi nombreuses à avoir besoin d'un soutien supplémentaire pour cela.

Le dialogue conciliant décrit au paragraphe 20 de l'accord de la COP est un excellent point de départ pour influencer les contributions nationales avant 2020.

Après que les pays développés aient augmenté leurs ambitions pré-2020, ne serait-il pas plus intéressant et

efficace que tous les pays présentent de meilleures contributions ? Les pays développés mèneraient la danse pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et soutiendraient les pays en développement en identifiant leurs contributions conditionnelles additionnelles possibles. Cela marquerait le commencement d'un processus de 5 ans liant les cycles de financements à ceux des réductions des émissions

Les cycles de financement définiraient des objectifs de soutien à apporter sur des intervalles de 5 ans tandis que les cycles de réductions des émissions débuteraient avec les révisions des INDC, cela le plus tôt possible avant 2020. Une simple « préparation » sur la base des INDC ultérieurs est insuffisante et les engagements initiaux doivent être révisés et soumis afin de nous maintenir sur une trajectoire sous les 2 °C (avec un objectif d'1,5 °C).

Si ECO le pouvait, il associerait l'identification des besoins de financement de l'adaptation aux objectifs à 5 ans à leurs assigner. Cet axe d'ambition connecterait rythmes de réduction des émissions et d'adaptation. Ce processus se poursuivrait, commençant en 2023 et se répéterait graduellement tous les 5 ans jusqu'à l'obtention d'un objectif global de long terme. Cette connexion de taille permettrait aux cycles d'avancer plus rapidement.



Fossile du jour : impact pour les sombres transports maritime et aérien

Aujourd'hui, ce n'est pas un État mais deux organisations internationales qui ont reçu la première place du Fossile du jour : l'Organisation maritime internationale (OMI) et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Relevez vos tablette et fermez les hublots : à eux deux, l'OMI et l'OACI produisent autant d'émissions que le Japon et l'Allemagne réunis ! Ces émissions sont actuellement exclues de l'accord de Paris, et l'OMI et l'OACI se dépensent sans compter ici pour



que cela continue. Pourtant, sans action, ces émissions augmenteront de 270% d'ici à 2050, sabotant toute chance de limiter la hausse des températures. Les transports internationaux maritime et aérien profitent d'un carburant détaxé à hauteur de plus de 60 milliards de dollars, mais refusent de contribuer aux financements climat. Pas étonnant que le ministre des Affaires étrangères des Îles Marshall ait qualifié le Secrétaire général de l'OMI de « danger pour la planète ».

À la deuxième place du Fossile du jour, la Turquie.

Alors que d'autres pays en développement comme le Mexique, les Philippines et les 43 membres du Climate Vulnerable Forum font preuve de leadership positif à la table des négociations, on cherche toujours la valeur ajoutée de la Turquie, qui se ridiculise.

Il est clair que la Turquie cherche surtout dans ces négociations à engranger le plus de financements climat possible. Son INDC indique même que les émissions de gaz à effet de serre de la Turquie ont augmenté de 100% par rapport à 2013 !

L'appel aux Droits

ECO a apprécié entendre les visions du nouvel accord proposées par les différents États, et particulièrement ceux qui ont souligné la nécessité d'un accord qui prenne en compte les Droits humains, y compris les droits des peuples autochtones. ECO a aimé entendre des États dire qu'un accord de Paris ne serait efficace que s'il prenait racine dans l'égalité des sexes et l'équité intergénérationnelle, l'assurance de la sécurité alimentaire, l'intégrité des écosystèmes et une transition juste avec des emplois décents. Les Philippines, le Chili, le Costa Rica, le Mexique et d'autres (y compris le Canada dont on salut le retour !) ont rappelé que les droits humains sont au cœur de la CCNUCC (Convention Cadre des Nations Unies). Ces quelques champions travaillent concrètement à engager d'autres pays dans cette voie et contribuent à dessiner une vision partagée et positive de l'avenir.

Mais ECO est déçu que d'autres pays ne souhaitent pas être les champions des Droits de l'homme et qu'ils aient affirmé que les Droits humains étaient ici non applicables. Ces États

non-champions refusent d'admettre qu'un accord négligeant les Droits de l'homme aurait du mal à obtenir le soutien collectif nécessaire pour sa mise en œuvre.

ECO ne veut croire que l'UE ne soit pas fortement attachée au respect des principes des Droits humains. Pourtant, jusqu'à présent, celle-ci a évité d'exprimer ce souhait de manière non équivoque dans les mentions applicables. Face aux nombreux pays champions déjà debout pour défendre ce sujet, combien de temps faudra-t-il encore avant que l'UE se ressaisisse et rejoigne les pays progressistes ? Étant un acteur clé dans cette discussion, il est probable que l'UE ne veuille s'abaisser à prendre partie alors que le sort de ces principes cruciaux est décidé.

À l'instant où nous parlons des non-champions, ECO souhaite adresser un message à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande, à la Suisse et aux États-Unis. Nous nous demandons si vous allez suivre le sursaut de conscience qui touche le Canada ou si vous allez vous diriger dans une voie beaucoup plus sombre.

Assurer les Pertes et Dommages dans l'Accord de Paris

Délégués, maintenant que vous en avez pris conscience (bien que certains d'entre vous aient besoin des cours supplémentaires), les pertes et dommages comprennent de nombreux éléments, y compris des apparitions lentes, des événements extrêmes, et des éléments financiers et non-économiques. Et les pertes et dommages vont impacter le plus les plus pauvres.

ECO se félicite des initiatives d'assurance, tels que l'initiative du G7 et les boosters des États-Unis, et reconnaît que les initiatives régionales d'assurance CCRIF et ARC ont procuré des avantages aux pays dans ces régions. Cependant, nous estimons qu'il est impératif de rappeler aux Parties que l'assurance n'est pas un remède pour toutes les pertes et dommages.

ECO vous demande d'essayer de contracter une assurance contre la désertification ou pour l'élévation du niveau de la mer. Pas d'assurance dans le monde vous couvrira pour ces effets d'apparition lente et permanente. Et pour les plus pauvres l'assurance

privée n'est même pas une option. Qui sur terre s'attend à faire payer les plus pauvres et vulnérables les effets des changements climatiques qu'ils n'ont pas causés ?

ECO peut déjà faire quelques suggestions pour compléter l'assurance : un soutien pour évaluer et planifier la transition des moyens de subsistance, pour répondre aux besoins de relocalisation, pour permettre aux communautés de se reconstruire (et non pas que des infrastructures). Face à ces délocalisations et aux pertes d'un patrimoine culturel et historique, nous devons soutenir les situations de post-catastrophe et réformer pour s'adapter à un monde de plus en plus touché par les changements climatiques. La proposition de texte actuel sur un processus pour explorer les dommages irréversibles et permanents semble être un endroit propice pour évaluer ces éléments et devrait compléter l'assurance dans les années à venir.

ECO espère que cette proposition va rester assez longtemps en place pour remplir cette fonction.

OACI et OMI : Comment cacher ses responsabilités dans un bunker

Vous avez déjà entendu parler des énergies fossiles : malgré leurs ENORMES émissions, les contributions de l'OACI (l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale) et l'OMI (l'Organisation Maritime Internationale) pour la COP21 ne sont que des promesses recyclées soumises à l'Organe Subsidaire de Conseil Scientifique et Technologique (SBSTA).

L'Accord doit envoyer un signal clair à l'OACI et l'OMI : ces derniers doivent contribuer de manière équitable afin de nous aider à rester sous la limite des 1,5 ou 2°C. Ils doivent revoir leur ambition à la hausse et soumettre des objectifs et des mesures réduisant leurs émissions.

L'OACI a lancé un processus d'accord sur la mise en place d'un mécanisme global basé sur le marché d'ici l'année prochaine. ECO surveillera pour voir si le travail est fait avec l'inclusion d'un mécanisme pour accroître leur ambition dans le temps. Il est temps pour vous d'accoucher. Vous êtes des éléphants à la table de ces négociations climatiques, et c'est le moment de mettre fin à ce statut particulier.

REMERCIEMENTS

Le RAC-F remercie tous ceux qui ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro : Marie Atinault, Florent Bahaud, Sophie Chassot, Maximilien de Meulenaere, Caroline Prak et Magali Rubino. Coordination : Simon Coquillard